

le lien

Isle
sur le
Doubs

Le Mot du Maire

Les années se suivent et ne se ressemblent pas toujours !

L'an dernier à la même époque, je vous faisais part de notre inquiétude face à un contexte inflationniste impactant nos budgets au point de devoir prendre des mesures contraignantes pour réaliser des économies tant en fonctionnement qu'en investissement.

Sans parler d'embellie, nous avons eu la satisfaction de constater que toutes les décisions prises ces dernières années sont aujourd'hui visibles sur notre budget de fonctionnement. Les vannes thermostatiques connectées installées à la mairie, le passage en leds de l'éclairage public et son extinction la nuit nous ont notamment permis d'absorber la hausse du coût de l'énergie que nous avons subie tout en faisant de significatives économies et bien entendu d'avoir un impact positif sur l'environnement.

Concernant l'investissement, si comme l'an dernier, le budget sera essentiellement consacré aux travaux de la Halle aux Grains, nous avons cette fois le sentiment d'arriver enfin au bout de ce projet lancé en 2014.

Nous avons la chance à L'Isle-sur-le-Doubs d'avoir une vie associative dynamique. Cette année encore, un grand nombre d'animations culturelles, sportives ou festives vous sont proposées avec une mention spéciale pour l'association Rêv'Evasion qui, pour fêter ses 30 années d'existence, nous gratifie d'une véritable saison culturelle avec notamment le retour de la fête de la musique dans notre cité le 21 juin.

Dans le même temps, notre ville vivra trois événements importants !

En septembre dernier, nous avons été contactés par les organisateurs du Tour Alsace qui souhaitaient faire une étape dans le département du Doubs le 27 juillet.

AVRIL 2024 N° 55

Si la ville de Valentigney s'était déjà positionnée pour organiser l'arrivée, ils leur restaient à trouver une ville départ. Séduits par notre commune et par sa capacité à accueillir un tel événement, ils nous ont alors sollicités. C'est avec enthousiasme que nous avons répondu favorablement à cette demande.

Le hasard a voulu que quelques jours plus tard, nous apprenions que le peloton du Tour de France Femmes traversera notre commune le 16 août.

Je ne doute pas que nous vivrons là deux belles journées de fête. Ne soyez donc pas surpris de voir que la décoration estivale aura cette année pour thème le vélo.

Le Tour Alsace sera l'occasion pour vous de rencontrer les futurs champions de demain. Cette épreuve catégorisée UCI Europe, est en effet un véritable tremplin professionnel pour de nombreux cyclistes. Son palmarès compte de grands noms comme Thibaut Pinot ou encore Thomas Pidcock. Si des coureurs comme Mathieu Van der Poel, Simon et Adam Yates, Warren Barguil ou Guillaume Martin ne comptent pas le Tour Alsace dans leur immense palmarès, ils s'y sont, à leurs débuts, illustrés.

Le passage du Tour de France Femmes vous permettra de renouer avec la magie de la caravane du Tour et surtout d'encourager la régionale de l'étape, Juliette Labous, 5^{ème} de la dernière édition, qui aura à cœur de courir sur ses terres.

Tout cela nous emmènera au 21 septembre, date que nous avons retenue pour commémorer les 80 ans de la libération de L'Isle-sur-le-Doubs. Nous espérons que vous serez nombreux pour célébrer cet événement marquant de notre Histoire.

Le maire, Alain Roth
et l'ensemble du conseil municipal



Séance du 20 octobre 2023

- ▶ URBANISME - Adressage - ajout d'une rue
- ▶ FINANCES - Versement d'une subvention de fonctionnement à l'association "Volants des Isles"
- ▶ FINANCES - Versement de subventions exceptionnelles 2023 à certaines associations
- ▶ FINANCES - Admissions en non-valeur
- ▶ BATIMENTS - Convention de mise à disposition d'un préfabriqué situé dans l'enceinte de l'école Clavel à une association – validation et autorisation de signature
- ▶ PERISCOLAIRE - Appel à projets pour la gestion du périscolaire et de la restauration scolaire - validation du candidat
- ▶ PERISCOLAIRE - Convention d'objectifs et de financements pour la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et de Directeur (BAFD) - validation et autorisation de signature
- ▶ FORET – Etat d'assiette 2024

Séance du 8 décembre 2023

- ▶ URBANISME - Implantation d'un village d'enfants - cession d'un terrain à l'association "SOS Villages d'enfants"
- ▶ FINANCES - Budget 2024 - ouverture de crédits pour l'opération 276 "réhabilitation du bâtiment de la Halle aux grains en espaces de rencontres et d'échanges culturels"
- ▶ ENVIRONNEMENT - Zoned'accélération des énergies renouvelables - accord de principe



Population l'isloise totale
d'après le recensement
de 2019 : 2895



Retrouvez les procès-verbaux complets sur
www.islesurledoubs.fr rubrique /mairie
et via l'application **IntraMuros**

Directeur de la publication Alain Roth
Conception et mise en page :
Ville de l'Isle-sur-le-Doubs
Impression : LBF l'Isle-sur-le-Doubs
Distribution : Milee

2 Nombre d'exemplaires : 1 700
Dépôt légal : octobre 2023 ISSN : 2971-2300

Séance du 22 novembre 2023

- ▶ TRAVAUX - Réhabilitation de la Halle aux grains en espace de rencontres et d'échanges culturels – lot n° 2 (voirie - réseaux divers - terrassements) - avenant
- ▶ TRAVAUX - Réhabilitation de la Halle aux grains en espace de rencontres et d'échanges culturels - lot n° 7 (couverture inox – bardage inox – étanchéité) - avenant
- ▶ TRAVAUX - Réhabilitation de la Halle aux grains en espace de rencontres et d'échanges culturels - lot n° 10 (menuiseries extérieures) - avenant
- ▶ TRAVAUX - Réhabilitation de la Halle aux grains en espace de rencontres et d'échanges culturels - lot n° 11 (serrurerie métallerie) - avenant
- ▶ TRAVAUX - Eclairage du terrain C - stade des Lumes - validation des travaux
- ▶ Territoires d'énergie SYDED - Renouvellement groupement d'achat pour bénéficier des marchés de fourniture d'électricité à compter de 2026
- ▶ URBANISME - Renouvellement de la convention avec ATC France pour l'implantation d'un pylône (ex Bouygues) lieu-dit "Champ sur le Rondey"
- ▶ URBANISME - Autorisation d'occupation du domaine public pour la pose d'un distributeur 22 rue du Magny
- ▶ FINANCES - Tarifs 2024
- ▶ FINANCES - Réhabilitation de la Halle aux grains en espace de rencontres et d'échanges culturels - demande de fonds de concours à la CC2VV
- ▶ RESSOURCES HUMAINES - Convention-cadre d'adhésion aux missions complémentaires du centre de gestion - validation et autorisation de signature à M. le maire
- ▶ RESSOURCES HUMAINES - Augmentation de l'horaire du poste d'animateur socio-culturel de 17 h 30 à 35 heures
- ▶ RESSOURCES HUMAINES - Avancements de grades 2024 – créations de postes
- ▶ RESSOURCES HUMAINES - Protection sociale complémentaire des agents - augmentation du montant des traitements indiciaires
- ▶ AFFAIRES SCOLAIRES - Renouvellement de trois ordinateurs portables pour l'école maternelle Perdrizet - budget 2024 - validation
- ▶ AFFAIRES PERISCOLAIRES - Règlement intérieur des services périscolaires et de restauration applicable à partir du 1^{er}/01/2024
- ▶ AFFAIRES PERISCOLAIRES - Validation et autorisation de signature de la convention d'objectifs et de moyens 2024 - 2027 pour la gestion du périscolaire et de la restauration scolaire avec l'association les Francas et du budget pour l'année 2024
- ▶ AFFAIRES PERISCOLAIRES - Proposition de nom pour l'accueil périscolaire
- ▶ COMMERCES - Ouvertures dominicales 2024 pour les commerces de détail alimentaire
- ▶ ENVIRONNEMENT - Avis sur le projet d'extension du site Natura 2000 "Moyenne Vallée du Doubs"

Séance du 08 février 2024

- ▶ Décisions prises par délégation du conseil municipal à M. le maire en 2023 - cette question n'appelle pas de délibération
- ▶ URBANISME - Décision de ne pas soumettre la modification simplifiée n°1 du PLU à évaluation environnementale
- ▶ URBANISME - Modification simplifiée n° 1 du PLU - bilan de la mise à disposition au public et approbation
- ▶ URBANISME - Cession d'un terrain 2 rue du Mont de Rang à Mme et M. Yves BOITEUX
- ▶ TRAVAUX - Aménagement de la gare - validation des travaux et du plan de financement - autorisation de consultation des entreprises
- ▶ BATIMENTS - Convention de mise à disposition d'une salle à la maison des associations pour des cours de yoga
- ▶ BATIMENTS - Espace de rencontres et d'échanges culturels La Halle aux Grains - règlement de location et tarifs
- ▶ FINANCES - Budget 2024 - Ouverture de crédits pour l'opération 576 "réhabilitation du bâtiment de la Halle aux grains en espace de rencontres et d'échanges culturels" - report de la délibération 2023.127 et nouvelle délibération
- ▶ FINANCES - Subvention annuelle à verser au budget du CCAS pour l'année 2024 - validation
- ▶ RESSOURCES HUMAINES - Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet pour départ à la retraite et augmentation d'horaires du poste d'adjoint technique à temps non complet à 10h30/35 pour le passer à 28h/35
- ▶ VIE MUNICIPALE - Convention de partenariat avec le 11^{ème} escadron d'instruction du centre de formation initiale des militaires du rang du camp de Valdahon

Séance du 29 mars 2024

- ▶ CC2VV - validation de la révision libre des attributions de compensation 2023
- ▶ TRAVAUX - centre technique communal - avenant n° 1 à la convention de mandat entre la CC2VV et la commune de l'Isle-sur-le-Doubs
- ▶ FINANCES - comptes de gestion du comptable du trésor 2023 (Commune et Lotissement de la Loge) - approbation
- ▶ FINANCES - compte administratif 2023 de la commune - adoption
- ▶ FINANCES - compte administratif 2023 du lotissement de la Loge - adoption

Séance du 29 mars 2024 - suite

- ▶ FINANCES - affectation des résultats
- ▶ FINANCES - vote des taux d'imposition 2024
- ▶ FINANCES - constitution de provisions pour dépréciation des actifs circulants
- ▶ FINANCES - fongibilité des crédits en M57
- ▶ FINANCES - fixation des loyers mensuels pour location des box situés parc des Lumes
- ▶ AFFAIRES SCOLAIRES - crédits scolaires 2024 - subventions pour les sorties scolaires, aide culturelle et aide Noël
- ▶ AFFAIRES SCOLAIRES - fixation du coût d'un enfant scolarisé en maternelle et élémentaire pour l'année 2023/2024 et autorisation à M. le maire à signer les conventions avec les communes extérieures
- ▶ AFFAIRES SCOLAIRES - organisation des temps scolaires - renouvellement de la dérogation pour la semaine à quatre jours
- ▶ PETITE ENFANCE - autorisation à M. le maire pour signer la convention d'objectifs et de moyens avec Familles Rurales pour la gestion de la micro-crèche à partir de 2024 et pour trois ans
- ▶ SYDED - convention pour la réalisation d'une étude de faisabilité de chaufferie bois avec réseau de chaleur
- ▶ PERSONNEL - création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} avril 2024
- ▶ PERSONNEL - création d'un poste d'animateur territorial à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps complet à compter du 1^{er} avril 2024
- ▶ PERSONNEL - création d'un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2024
- ▶ PERSONNEL - suppression d'un poste de technicien territorial à temps complet à compter du 15 avril 2024
- ▶ PERSONNEL - suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 15 avril 2024
- ▶ PERSONNEL - liste des emplois communaux au 15 avril 2024
- ▶ PERSONNEL - fixation du nombre d'emplois saisonniers pour l'été 2024
- ▶ FINANCES - subventions 2024 accordées aux associations
- ▶ FORET - validation du programme de travaux sylvicoles pour l'année 2024 présenté par l'ONF
- ▶ FINANCES - budget général 2024 - vote
- ▶ FINANCES - budget du lotissement de la Loge 2024 - vote
- ▶ URBANISME - adressage - ajout de la rue des Salignons à la liste des rues

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF



Depuis le 1^{er} janvier 2019, la compétence de gestion des déchets ménagers n'est plus communale mais intercommunale :

La Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes (CC2VV) est adhérente au SCODEM des 2 Rivières qui est en charge du ramassage des ordures ménagères (*bac vert ou gris*) et du tri sélectif (*bac jaune*).



Pour toute question concernant la collecte de vos ordures ménagères, (calendrier, problèmes lors des collectes, attribution des bacs...), merci de contacter directement le SCODEM :

SCODEM des 2 Rivières 41 bis rue de la Gare 70110

Esprels 03 84 20 37 10 – scodem2rivieres@gmail.com

(calendrier disponible en mairie ou sur le site www.cc2vv.fr)

Pour toute question relative à la **facturation du service**, contacter la CC2VV 03 81 97 85 10 - contact-dechets@cc2vv.fr

RÈGLEMENTATION SUR LES BRUITS DE VOISINAGE

RAPPEL des horaires autorisés pour vos travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage :

- ▶ du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ▶ le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- ▶ le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Les travaux bruyants réalisés par des entreprises ne peuvent être réalisés qu'entre 7h et 20h les jours de semaine.

ESPACES SANS TABAC

Objectifs du label Espace sans tabac : dénormaliser le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé.

▶ PROTÉGER LES JEUNES

Interdire de fumer dans les lieux publics est une stratégie recommandée pour prévenir le tabagisme chez les jeunes. Le Centre International de Recherche sur le Cancer recommande de proscrire la consommation de tabac dans les lieux publics extérieurs afin de limiter les opportunités de fumer et ainsi réduire l'entrée dans le tabagisme des jeunes.

▶ ENCOURAGER L'ARRÊT DU TABAC

De nombreuses études montrent qu'une réglementation encadrant le tabagisme dans les lieux publics peut également inciter les fumeurs à cesser de fumer.

▶ PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT DE LA POLLUTION

Un mégot contient des milliers de substances chimiques, pollue à lui seul 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader dans la nature. Chaque année, près de 30 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans les rues de France.



LES SERVICES DE LA DÉCHETTERIE

RD683 25250

L'Isle-sur-le-Doubs

Tout comme les ordures ménagères, la gestion de la déchetterie n'appartient pas à la commune mais à la CC2VV, par l'intermédiaire du SYTEVOM.

Pour y accéder le badge est obligatoire : demandes uniquement en ligne sur www.sytevom.org

Horaires d'été
du 1^{er} Mars au 31 Octobre :
Lundis, mercredis, jeudis,
vendredis et samedis
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.
(A noter que le dernier accès à la déchetterie n'est autorisé que 10 min avant leur fermeture).



Les espaces sans tabac dans notre commune :

- ▶ Rue Bourlier devant les portails et à l'intérieur de l'école élémentaire, à l'exception des parkings ;
- ▶ Rue des Prés verts devant le portail de l'école maternelle ;
- ▶ Place Briand devant le portail du centre périscolaire et à l'intérieur de la cour ;
- ▶ Rue Bourlier, devant le Collège et dans son enceinte à l'exception des parkings et du parc de logements ;
- ▶ Pôle sportif Paul Elie Dubois dans son ensemble ;
- ▶ Parc de la Grande Ile : les aires de jeux du parc / le skate parc.

Arrêté municipal 2023-70

Vos démarches administratives



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de l'Isle-sur-le-Doubs ?

RDV en mairie avant le 3 mai 2024 !

Formulaire à remplir en mairie accompagné de l'original de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (uniquement gaz, électricité ou téléphone fixe)



GUICHET DE DEPÔT EN LIGNE DES DEMANDES D'URBANISME



https://doubsbaumois.geosphere.fr/guichet-unique_ccdesdeuxvalleesvertes

ATTENTION SITES FRAUDULEUX !

Les faux sites administratifs qui proposent de faire vos papiers officiels comme votre carte d'identité ou votre carte grise sont de plus en plus nombreux.

Comment éviter les arnaques et sites trompeurs ?

• Commencez toutes vos démarches administratives sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) qui vous redirigera vers les sites officiels selon votre demande.

• Vérifiez l'extension du site : les sites officiels se terminent en général par l'extension [.gouv.fr](https://www.gouv.fr) ou [.fr](https://www.fr) pour les mairies. **Un site en .fr n'est pas la garantie d'un site officiel, ni le drapeau tricolore ou la Marianne.**

• Évitez les sites qui se terminent en [gouv.org](https://www.gouv.org) [gouv.com](https://www.gouv.com) ou [-gouv](https://www.gouv)

• Ne pas cliquer sur les premiers résultats des moteurs de recherche qui sont souvent des publicités pour des sites privés qui monnayent des services normalement gratuits.

• Gardez à l'esprit que quand l'administration française vous demande de l'argent pour une démarche, c'est en général via l'achat d'un timbre fiscal.

Si vous voulez vraiment payer un service pour faire vos démarches à votre place, vérifiez l'identité du site dans ses mentions légales et la sécurité du paiement (uniquement sur les sites dont l'adresse commence par "https://") avant de régler.

Les actes d'état civil sont totalement gratuits, il suffit de vous renseigner directement à l'accueil de la mairie.

RECENSEMENT DES JEUNES À 16 ANS, PENSEZ-Y !



Votre enfant a 16 ans ? Il doit venir en mairie se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son anniversaire.

Cela engagera le processus pour qu'il participe à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) obligatoire.

S'il ne fait pas ces démarches, il ne pourra pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Pour se recenser, votre enfant doit se présenter lui-même en mairie avec sa carte d'identité et votre livret de famille. Une attestation lui sera remise.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2025

Les habitants de notre commune seront recensés en début d'année prochaine. A ce titre, des agents recenseurs seront recrutés. Si vous êtes intéressé(e) pour participer à cette nouvelle campagne de recensement, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.



IntraMuros

Vous n'êtes pas "accro" des réseaux sociaux : suivez l'actualité de la ville et des alentours en téléchargeant gratuitement et en quelques secondes l'appli intramuros sur votre smartphone



Ville de L'ISLE-SUR-LE-DOUBS
info au quotidien



Vous emménagez ou déménagez ? A L'Isle ... De l'Isle.... Dans l'Isle-sur-le-Doubs ?



Merci de signaler tout changement d'adresse en mairie, cela pourra être utile pour diverses formalités administratives : inscriptions scolaires, inscriptions pour les fêtes de fin d'année pour les plus de 70 ans...

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique : il faut remplir un formulaire et présenter votre carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile pour être inscrit.

Vous déménagez dans l'Isle-sur-le-Doubs : n'oubliez pas de nous le signaler pour modifier les listes électorales.

Un territoire qui vit et qui bouge !

CIRCULATION ALTERNÉE : RAPPEL DES RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE

Nous nous devons de rappeler à chacun les règles du code de la route notamment au niveau de l'écluse du bas de la rue du Lieutenant Henri Bourlier.

En effet, les usagers sont bien prioritaires dans le sens "montant", **seulement si personne n'est déjà engagé dans la descente**. L'usager qui descend la rue doit ralentir et vérifier qu'aucun véhicule n'est engagé pour monter car il n'est pas prioritaire.



Panneau rond (B15)

"cédez le passage à la circulation venant en sens inverse"

Ce panneau est un panneau de prescription, où la flèche indique votre sens de circulation. Il vous impose de céder le passage aux véhicules qui arrivent en sens inverse.



Panneau carré bleu (C18)

Indication de "priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse"

Il vous donne la priorité par rapport aux véhicules en face. Mais il donne seulement la priorité à l'engagement. Ce qui signifie que si, à votre arrivée, un véhicule est déjà engagé dans le passage rétréci, vous devez le laisser en sortir avant de vous engager.

Lorsque vous rencontrez ce panneau, vous savez que les véhicules en sens inverse ont le panneau rond de prescription B15. S'il y a une chose à retenir, c'est que si votre sens de circulation est représenté par une flèche rouge, vous n'êtes pas prioritaire !

ADRESSAGE

A l'automne dernier, un certain nombre de l'islois a été informé de son changement d'adresse : nom de rue et /ou numérotation, ceci afin de mettre l'adressage de la commune en conformité avec la loi dite "3DS".

A ce jour, les personnes concernées par un changement ne se sont pas toutes présentées en mairie pour :

- récupérer leur plaque de numérotation en cas de changement de numéro,
- demander leur certificat d'adressage afin d'effectuer les démarches administratives pour un changement de nom de rue et / ou de numéro.

Dans le but de poursuivre l'action engagée par la commune ces derniers mois, nous invitons toutes ces personnes à se rendre au plus vite à l'accueil de la mairie.



Les systèmes GPS ainsi que les listes déroulantes des rues sur certains sites internet ne sont pas encore tous à jour, il faudra encore un peu de patience pour que les changements soient pris en compte à 100 % !

STOP-PUB

Trop de publicités dans votre boîte aux lettres ?

Des autocollants "stop pub" sont à votre disposition en mairie. Le journal municipal n'est pas concerné par cette restriction, vous le recevrez même si vous ne souhaitez pas de publicités.



Un territoire qui vit et qui bouge !



Le "bien vivre ensemble" passe par le respect des règles de vie commune. Nous en appelons au civisme de chacun.

TOUT SAVOIR SUR LE STATIONNEMENT EN AGGLOMERATION...Il est autorisé :

- Sur les espaces dédiés uniquement
- Dans le sens de la circulation, c'est-à-dire à droite sur une chaussée à double sens, et à droite et à gauche sur une chaussée à sens unique

Il est interdit :

- Là où un panneau prescrit cette interdiction
- Devant les entrées des riverains et les poteaux d'incendie
- Sur les trottoirs, sur les bandes/pistes cyclables, sur les arrêts de bus
- Sur les passages pour piétons et 5 mètres de part et d'autre
- Plus de 7 jours au même endroit

Tout contrevenant s'expose à une amende pouvant varier de 35 à 135 €.

CHANTIER DE LA HALLE AUX GRAINS



Les travaux avancent bien, avec un objectif de réception du bâtiment courant juin 2024 pour une ouverture à l'automne.

A l'extérieur : le ravalement du bâtiment existant est terminé. A l'intérieur : les gaines techniques sont passées, les cloisons / doublages / faux-plafonds sont réalisés, les chapes sont coulées.

AMÉNAGEMENTS QUARTIER DE LA GARE



Le projet qui verra le jour en 2025 prévoit la réhabilitation de la rue du Maréchal Leclerc et de l'avenue de la Gare qui seront conservées en sens unique. Une zone sécurisée, dédiée aux mobilités douces sera créée : la piste cyclable de la rue du Magny sera prolongée vers la gare. Le parking sera aménagé et arboré (42 places dont 2 PMR) et 3 places seront ajoutées vers le Crédit Mutuel.

Une tranche optionnelle prévoit l'aménagement de l'accès au quai sud de la gare depuis la rue du Magny.

CONVENTION DE PARTENARIAT

Situé au sein du camp militaire de Valdahon, le *centre de formation initiale des militaires du rang de la 7^{ème} brigade blindée - 3^{ème} régiment des Chasseurs d'Afrique*, effectue l'ensemble de la formation initiale des régiments de la 7^{ème} brigade blindée. La formation initiale de l'armée de Terre, plus connue sous l'ancien nom des "classes", consiste à faire acquérir aux jeunes engagés l'ensemble des savoir-faire et du savoir-être propre au combattant des forces terrestres, nécessaire pour leur permettre de s'intégrer à leur régiment.

C'est dans le cadre de cette formation initiale que notre commune a été sollicitée pour accueillir de façon régulière les jeunes engagés afin de réaliser un certain nombre de marches visant à leur donner le goût de l'effort et à les aguerrir.

Une convention officielle de partenariat sera signée à l'occasion de la cérémonie du 8 mai.



crédit photo CFIM 7^e BB/3^e RCA 11^e escadron

Elle a pour objectif de favoriser le lien Armée-Nation afin de promouvoir un rapprochement des habitants de la commune et des personnels permanents de l'escadron, de développer des projets communs permettant de partager la vie sociale et commémorative des parties, d'aider à la mise en place d'échanges et de rencontres entre les deux parties, de promouvoir des échanges d'ordre éducatif et culturel et ainsi développer la compréhension, le respect mutuel et l'amitié.

L'escadron d'instruction s'engage à :

- Participer aux cérémonies de commémorations patriotiques et manifestations organisées par la commune ;
- Contribuer au rayonnement de l'esprit de chef et de la ferveur civique.

La Commune s'engage à faciliter l'accès des troupes militaires sur le territoire de sa commune dans le cadre des cérémonies et exercice de marches.



TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Les biodéchets sont les déchets composés uniquement de matière organique : les déchets alimentaires et les déchets verts sont des biodéchets.

C'est au SCODEM, en charge de la collecte des déchets ménagers, que revient la mise en place du tri à la source des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024.

Le tri à la source des biodéchets n'est pas obligatoire pour les particuliers mais le gestionnaire des déchets (SCODEM) a obligation de proposer une solution aux ménages.

La solution choisie pour notre territoire est le **compostage individuel**. Pour cela le SCODEM dispose de composteurs vendus à tarif préférentiel vous permettant de traiter chez vous vos biodéchets.

A noter : la collecte séparée des biodéchets en bacs individuels ou bornes collectives n'a pas été privilégiée par le SCODEM car son déploiement n'est pas sans conséquence sur l'organisation des tournées et le coût du service.

SCODEM des 2 Rivières

03 84 20 37 10 - scodem2rivieres@gmail.com



Il est de la responsabilité de chacun de lutter contre le gaspillage alimentaire !

En pratique à la maison :

- organiser son réfrigérateur en plaçant en avant les produits à consommer en priorité
- Veiller à la bonne conservation des aliments : mise sous vide, stockage adapté des fruits et légumes
- Acheter si possible des produits alimentaires en vrac : céréales, riz, pâtes et autres aliments en apportant son propre contenant.
- Cuisiner "anti-gaspi" avec les restes des repas : de plus en plus d'applications et de sites internet proposent des recettes "zéro déchets".

RÉCUPÉRATEURS D'EAU : AIDE À L'ACHAT

Afin d'encourager les initiatives individuelles permettant d'utiliser l'eau de pluie pour arroser les jardins d'agrément ou de production potagère et ainsi réduire les consommations d'eau potable, la commune propose une aide financière aux l'islois.

Une convention a été signée avec le magasin Bricomarché de l'Isle-sur-le-Doubs : pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2024.

50 € vous seront remboursés par la commune.

Modalités à retrouver sur [intramuros](#) et sur www.islesurledoubs.fr, > dossiers disponibles en mairie



30% du contenu des bacs d'ordures ménagères sont des déchets organiques compostables



ATTENTION : brûler les déchets verts, c'est INTERDIT !

- 450 € d'amende
- mauvais pour la santé : 50kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules

finies qu'un trajet de 13 000 km en voiture diesel récente ! (source ADEME)

Loi AGEC "Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire"

Transformer notre système en profondeur : tel est l'objectif de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dont les 130 articles permettent de lutter contre toutes les différentes formes de gaspillage. La loi vise à transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire.

Elle se décline en cinq grands axes :

- sortir du plastique jetable
- mieux informer les consommateurs
- lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire
- agir contre l'obsolescence programmée
- mieux produire.

Elle fixe de nouveaux objectifs pour les années à venir.

"Attention, je ne mange pas de pain !"

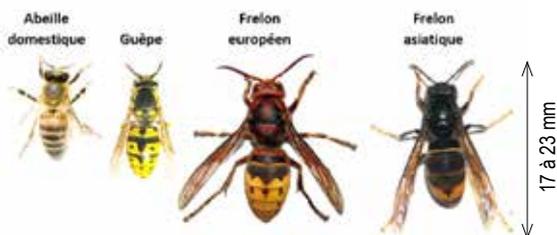
Vous êtes nombreux à jeter votre pain sec aux canards au bord du Doubs mais le pain perturbe le système

digestif des oiseaux, favorise le développement de bactéries et maladies mortelles et rend les oiseaux dépendants d'une source artificielle de nourriture. Il favorise en premier lieu les espèces exotiques envahissantes et attire les rats !...

Nourrir les animaux sauvages est interdit !



FRELON ASIATIQUE : UNE ESPÈCE INVASIVE, UN VÉRITABLE FLÉAU POUR NOS ABEILLES



Ce redoutable nuisible à pattes jaunes aurait été introduit accidentellement dans l'hexagone, suite à une livraison de poteries chinoises dans la région du Lot-et-Garonne.

C'est en déballant cette livraison de poteries importées de Chine qu'une reine de cette espèce asiatique - restée jusqu'alors cachée pour l'hivernage - aurait été libérée et se serait enfuie.

C'est à partir de cette seule et unique reine fécondée que la prolifération sur tout le territoire français a pu démarrer.

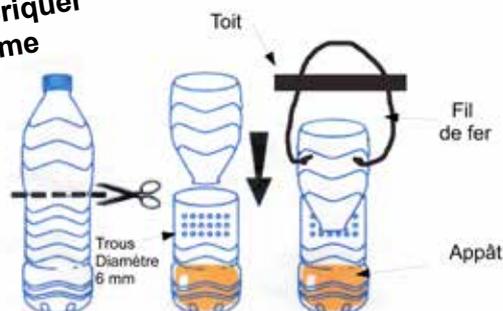
Plateforme lefrelon.com

Les acteurs du département du Doubs ont fait le choix d'utiliser le site www.lefrelon.com pour coordonner la lutte contre le frelon asiatique. La plateforme est développée dans le but de faciliter l'organisation et la gestion de la lutte contre ce prédateur. Vous pouvez y signaler via un formulaire, la présence de frelons asiatiques que ce soit pour des insectes isolés ou bien un nid.

A SAVOIR

Les pompiers n'interviennent plus pour les destructions de nids de frelons (asiatiques ou européens). Seul un professionnel équipé de protection adaptée pourra procéder à la destruction du nid sans danger.

piège à fabriquer soi-même



L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- 10% de sirop de cassis
- 10% de vin blanc
- 80% de bière

Verser le tout dans le piège à frelons

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Périodes d'utilisation :

- Période 1 : du 15 février au 15 juin
- Période 2 : du 15 août au 15 décembre

Il est recommandé de placer le piège à une hauteur comprise entre 0,50 m et 1,50 m avec une exposition au soleil le matin et plutôt à l'ombre l'après-midi.

Le frelon asiatique massacre les abeilles en grand nombre. D'une efficacité redoutable, il semble que rien ne puisse arrêter sa progression sur le territoire français et dans le monde entier où il gagne peu à peu du terrain.

Originaire du nord de l'Inde, de la Chine et des montagnes d'Indonésie, cette espèce de frelon d'Asie est en France depuis 2004.

Comment agit cette espèce prédatrice ?

Le *Vespa velutina* (*nom scientifique*) a élu l'abeille comme proie favorite, en raison de la grande concentration d'individus que lui offre la structure des colonies.

Sa technique d'attaque consiste à se poster à l'entrée des ruches en position de vol stationnaire. Il se précipite ensuite sur les ouvrières alors que celles-ci sont chargées des provisions de pollen qu'elles viennent de récolter et qu'elles apportent à la ruche pour nourrir la colonie.

Le frelon exécute ses proies avec une dextérité et rapidité remarquables, quelques minutes seulement lui suffisent pour exécuter sa besogne. Une dizaine de frelons à peine suffit pour lamener une ruche entière.



Le nid primaire ou nid embryon du Frelon asiatique est construit par la reine fondatrice à sa sortie d'hivernage au printemps. Il se trouve généralement dans un endroit abrité (ruche vide, cabane de jardin, trou de mur, bord de toit, roncier...). Il est petit et à faible hauteur.

Si au fil du temps l'emplacement devient défavorable ou trop étroit, la colonie va se délocaliser pour un endroit plus favorable et le plus souvent cette fois à plus grande hauteur.

Le nid du Frelon asiatique peut atteindre jusqu'à 1 m de haut et 80 cm de diamètre. Il est rond ou en forme de poire, l'entrée correspond à un petit trou sur le côté du nid.

Si vous avez découvert un nid de frelons asiatiques, ne cherchez en aucun cas à le détruire vous-même, ne prenez pas de risque. Gardez une distance de sécurité d'au moins 10 mètres.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Comment renouveler les peuplements forestiers déperissant de la région ?

La Bourgogne-Franche-Comté est la 3^{ème} région la plus boisée de France. Durant ces cinq dernières années, les évolutions du climat ont eu un lourd impact sur ses forêts. Les sécheresses, les épisodes caniculaires, associés à des déficits hydriques marqués, ont augmenté la mortalité des arbres ou les ont fragilisés pour les rendre plus sensibles aux agents parasites. Une des conséquences de cette crise est une forte progression des demandes de coupes sanitaires. La forêt communale n'échappe pas aux effets des changements climatiques.



Les forestiers sont à l'ouvrage afin d'accompagner la forêt dans sa transition vers des peuplements plus résilients et mettent pour cela en œuvre des travaux sylvicoles variés : éclaircie, élagage, dépressage, dégagement, débroussaillage, régénération naturelle accompagnée de plantations...

Dans ce contexte, les communes doivent réaliser des investissements indispensables au maintien de la gestion durable de leur patrimoine forestier hérité de l'histoire dont la fonction de production est reconnue ; l'objectif premier de la sylviculture étant de produire des bois de qualité valorisés commercialement pour alimenter une filière très présente en région. Les travaux sylvicoles à engager dépendront des objectifs de gestion, des caractéristiques de la parcelle, de la composition du peuplement...

Le mélange des essences, la régénération naturelle associée à des plantations, le recours à des provenances plus méridionales de nos essences, la possibilité de tester des essences nouvelles... toutes ces solutions seront utilisées par les forestiers de manière à rendre les forêts plus résilientes face aux changements climatiques.

article de L'INFOrestier - printemps 2024



RÉDUIRE LES COÛTS ÉNERGÉTIQUES, DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les communes sont en recherche permanente d'économies de fonctionnement pour limiter les effets de l'inflation. Exemples d'économies réalisées à l'Isle-sur-le-Doubs conduisant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre :

vannes thermostatiques connectées de la mairie
économie réalisée :
2 700 € par an



La chaufferie du groupe scolaire Bourlier
fonctionnement plus vertueux

Passage en leds de l'éclairage public
économie réalisée :
30 000 € par an



Extinction nocturne de l'éclairage public
économie réalisée :
15 400 € par an

ZAER : zone d'accélération des énergies renouvelables

La loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (loi APER) fait de la planification territoriale une disposition majeure, pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables et renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires. Les communes sont mises au cœur du dispositif.

Très concrètement, elle prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des "zones d'accélération" (ZAER) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables présentés par les entreprises.

Dans ces zones, les délais des procédures seront plus précisément encadrés et les projets pourront bénéficier d'avantages dans les procédures d'appels d'offres afin de faciliter leur déploiement (*points, bonus, modulation tarifaire, etc.*).

L'objectif est d'attirer l'implantation des projets sur les emplacements que les collectivités auront jugés les plus opportuns dans leur projet de territoire. Pour les porteurs de projet, cela donne également un signal clair, à savoir s'ils viennent dans cette zone, ils trouveront un emplacement qui a été coconstruit avec les acteurs locaux.

La concertation de la population aura lieu prochainement. Les dates seront communiquées par le biais de l'affichage et sur internet.



Un territoire qui vit et qui bouge !

Animations à venir !

24 mai à partir de 17h
soirée jeux parents-enfants. Ouvert à tous.

25 mai Créations de Mini poupées
"frimousse" : Une activité pédagogique et
solidaire de loisirs créatifs qui permet de
découvrir la situation des enfants dans le
monde, les droits de l'enfant et d'agir avec
l'UNICEF.



Médiathèque Simone Veil

20 rue Bourlier ☎ 03 70 89 50 89

mediatheque.isle@mairieisd.fr

Mercredi : de 13 h à 18 h

Jeudi : de 16 h à 18 h

Vendredi : de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



Retour sur les animations proposées

28/12/23 Contes de Noël.

09/01/24 Remise des diplômes aux seniors
ayant suivi les Ateliers numériques.

19/01/24 Finale des Petits Champions de la
lecture pour les classes de CM1 et CM2.

03/02/24 Bain musical pour les moins de 4 ans.

du 03 au 09/02/24 Exposition "Arbre monde" dans
le cadre de la Saison numérique du département.
Création d'images en réalité augmentée
par les classes de CE2, CM1, CM1-CM2, CM2.

21/02/24 Animation conte & bricolage : "La moufle"

23/03/24 "100 cordes sensibles"
Éveil musical pour les plus de 4 ans.

06/04/24 Atelier découverte scrapbooking

17/04/24 Contes et comptines à partir de 4 ans

du 2 au 6 avril. Exposition "Les forêts publiques
de Bourgogne-Franche-Comté
face aux changements climatiques"

Abonnement annuel 8 € pour les l'islois
(gratuit en dessous de 18 ans)

Votre inscription à la médiathèque de l'Isle-sur-le-Doubs vous donne accès au service "Média-Doo" !
N'hésitez pas à demander plus d'infos lors de votre prochaine visite à la médiathèque.

Média-Doo

Service de ressources en ligne
de la Médiathèque
départementale du Doubs

Presse	Livres jeunesse
Soutien scolaire	Cinéma
Formation	Jeux

À retrouver sur
sequoia.doubs.fr/ressources-numeriques

Envie de regarder un film en vidéo à la demande (VOD), lire un magazine, apprendre une langue ?

**Avec Média-doo,
c'est possible en ligne
avec un ordinateur,
une tablette
ou un smartphone.**

Cinéma

MEDIATHEQUE
NUMERIQUE

Plus de 8 000 films, documentaires,
courts métrages et animations
jeunesse disponibles en streaming
ou en téléchargement.

Accès illimité aux
films documentaires
du catalogue « Les yeux Doc ».

Presse

cafeyn

1 400 titres de journaux et magazines
à feuilleter sans limitation.
Un moteur de recherche permet
d'accéder à des articles ciblés.

Soutien scolaire

Des cours en vidéo et des exercices
pour apprendre, réviser et s'évaluer
du CP à la Terminale.

Se former

Loisirs ou projets professionnels,
Skilléos et Toutapprendre
proposent des cours en ligne :
langues étrangères, pilates,
couture, initiation à l'utilisation
d'internet, rédaction de curriculum
vitae (CV), entretien d'embauche,
code de la route...

Jouer et découvrir le monde

Des vidéos, des jeux,
des livres à lire
ou écouter et des
activités créatives
dès 3 ans.

Livres jeunesse

storyplay'r

Bibliothèque numérique et audio
de 1 700 albums, en français
et langues étrangères,
pour les enfants de 3 à 10 ans.
Accès illimité.

BIBLIODYSSÉE

Bibliodyssée propose 100 romans
de littérature jeunesse
contemporaine pour les 6-15 ans.
Les livres sont adaptés pour les
enfants dyslexiques et les petits
lecteurs grâce à plusieurs
fonctionnalités à personnaliser.

Une ville amie des Enfants

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE *Henri Bourlier*

Décembre Spectacle poétique de Noël du "Cirque Pépin" "C'est peut-être" acrobaties et musique.
Chants des enfants lors de l'inauguration du marché de Noël de la commune.

Février **Carnaval** à l'école : après-midi festif, défilé en musique dans la cour, danses menées par les enseignantes déguisées.

Mars **Sortie à Montbéliard** en train : exposition au pavillon des sciences et visite guidée de la ville.
Classes CM1 et CM1/CM2.

de Janvier à Mai Projet **résidence d'artistes** en partenariat avec le Moloco d'Audincourt.
Classes CP, CE1, CE1/CE2 et CE2.
Création artistique avec une illustratrice de jeunesse et un musicien.
Les élèves créent les pages d'un livre et les ambiances sonores pour accompagner.
Cette œuvre sera présentée aux familles le 17 mai.
Ce projet a démarré avec un concert du groupe de M.Cecchini au Moloco et une visite des studios.



POUR QUE FRÈRES ET SŒURS
PARTAGENT LA MÊME ENFANCE



Le projet de construction d'un village d'enfants à proximité du collège se concrétise, les travaux commenceront à l'automne.



Découvrez la série documentaire sur l'histoire de SOS Villages d'Enfants : comment tout a commencé.

C'est Gilbert Cotteau qui, en 1956, alors qu'il est âgé seulement de 22 ans, fonde l'association SOS Villages d'Enfants en France et crée le 1^{er} village d'enfants SOS à Busigny, dans le Nord : "Un projet fou exigeant le désir tout aussi fou de sortir de notre univers mental habituel".

ÉCOLE MATERNELLE *Valérie Perdrizet*



Retour sur le début d'année scolaire !

En décembre, le Père Noël est passé à l'école !



"A Carnaval, nous sommes allés à la Résidence Louis Gaiffe, nous avons chanté et les papy's et mamies avaient réalisé des beignets pour l'occasion."



Les enfants de grande section ont eu une intervention sur le tri des déchets afin de les sensibiliser sur l'importance du tri pour la planète.

Une expo sur le thème "les Animaux en Art" se prépare à l'école pour le 28 juin !

C'est Nathalie de **SCHOOL et PLUMES** qui intervient auprès des enfants.

Retrouvez les menus de la cantine préparés au collège sur l'appli intramuros et sur le site www.islesurledoubs.fr



Idée sortie !



caches à
L'Isle-sur-le-Doubs

Du nouveau depuis la rentrée de janvier 2024 en plus des activités manuelles !

Médiathèque

Les enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire du soir, se rendent à la médiathèque un jeudi par mois.

Le dernier jeudi avant les vacances d'hiver 32 enfants de 3 à 11 ans ont été accueillis. (12 petits et 20 grands).

Atelier chant

Le mardi, un atelier chant est proposé par Vanessa de 17h15 à 18h15. 9 enfants participent à la chorale dans la bonne humeur. Une représentation aura lieu courant juin.

Fréquentation de l'accueil périscolaire

Le matin : entre 15 et 24 enfants (12 petits et 12 grands)

Le midi : entre 28 et 32 enfants de maternelle et entre 50 et 56 enfants en cours élémentaire.

Le soir : entre 20 et 32 enfants (12 petits et 20 grands).

Une soirée jeux à destination des enfants et des parents aura lieu le vendredi 24 mai à partir de 17h00 à la médiathèque.



Centre de Loisirs à L'Isle-sur-le-Doubs
Été 2024 > du 8 au 26 juillet
Les Francas sont toujours à la recherche de nouveaux animateurs (contrat étudiant) soit stagiaires BAFA ou titulaires.



L'animation vous intéresse ?

L'âge d'entrée en formation au BAFA a été abaissé à 16 ans.

Obtenez le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs (BAFA) qui permet d'encadrer des enfants.

La mairie peut aider financièrement les jeunes l'islois à hauteur de 150 €.

Infos en mairie : 03 81 99 37 80

Retrouvez toutes les infos sur les stages BAFA en Bourgogne-Franche-Comté sur : www.bafa-lesfrancas.fr



COLLÈGE Paul Elie Dubois



Le 15 mars, des élèves de 6^{ème} ont accueilli l'autrice Florence Médina dans le cadre de la participation du collège au salon du livre *Au Fil des Mots*. A cette occasion, ils ont découvert l'oeuvre de l'autrice mais aussi d'autres romans de la sélection du Prix Saperlipopette et ont voté pour leur roman préféré.

activités du comité sur facebook Comité Unicef Franc-Comtois /instagram @unicefranccomtois



"Suivez malika", l'exposition en réalité virtuelle de l'Unicef, bientôt au collège



Les classes de 4^{ème} et 3^{ème} du collège découvriront prochainement le quotidien d'une jeune nigérienne, Malika, en l'accompagnant dans son quotidien durant toute une journée, du petit-déjeuner jusqu'au coucher du soleil. (docu-fiction en réalité virtuelle) Cette exposition pédagogique, immersive et innovante créée par l'UNICEF France permet de mobiliser les collèges autour d'un projet fédérateur d'éducation à la citoyenneté, à la solidarité et à l'engagement !

Droits de l'Enfant à la maternelle

Les enfants de l'école V. Perdrizet ont accueilli le 14 mars la responsable de l'antenne Unicef du Doubs, Mme Silvant.

Avec un "kamishibai" (technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent), les Droits de l'Enfant ont été expliqués aux petits élèves. Les enfants ont tous reçu un livret ludique "on a tous des droits" ainsi qu'un petit bracelet aux couleurs de l'Unicef.





Le Département a mis en place un site d'informations pour répondre aux besoins des personnes âgées, afin de les accompagner dans leurs démarches administratives.

Il recense les aides possibles et les démarches à effectuer pour prévenir ou compenser une perte d'autonomie, adapter le logement, trouver une solution d'hébergement, apporter un soutien aux aidants.

Un espace personnel permet aux usagers de télécharger les formulaires de demandes d'aide et les transmettre directement au service compétent.

Vous avez plus de 60 ans et cherchez des informations sur les démarches pour vous assister au quotidien, aménager votre logement ou trouver une habitation plus proche de vos besoins ? Trouvez ici toutes les réponses et les interlocuteurs qui sauront vous aider.

www.personnes-agees.cd25.fr

Vous souhaitez être informé personnellement des activités organisées par le CCAS à destination des seniors : n'hésitez pas à vous inscrire à la mairie pour que nous puissions vous contacter !

PERSONNES VULNÉRABLES

Les récentes périodes de canicule des années passées ainsi que la crise sanitaire du Covid 19 nous ont prouvé qu'il était parfois difficile de prendre contact avec les personnes les plus vulnérables de notre commune. C'est pourquoi nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur notre registre en mairie afin de faciliter nos démarches. Vos données resteront bien sûr confidentielles.



EHPAD du Dr Gérard - 76 rue du Magny

Pour les 57 résidents de l'Ehpad du Dr Gérard, les activités ne manquent pas ! Anniversaires des résidents, sorties à la bibliothèque, déjeuner à la cafétéria, réalisation des décorations de Pâques, séance de zoothérapie (*médiation animale*), chorale, messe célébrée 2 fois par mois, gym douce proposée par un professeur d'éducation physique adaptée une fois par semaine, lotos (*Les résidents remercient particulièrement les commerçants de l'Isle-sur-le-Doubs pour les dons*).

Activités quotidiennes : ateliers potage, pâtisserie, préparation des repas, couture et composition florale, jeux de société, repas conviviaux, massages détente.



Depuis le 1^{er} juin 2023, l'établissement propose à toutes les personnes extérieures, âgées de plus de 70 ans, de venir déjeuner, de participer à une animation musicale et de pratiquer une activité physique adaptée. Ces prestations sont à réserver à l'avance et demandent une participation financière. N'hésitez pas à vous renseigner : 03 81 96 85 00

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Vous avez plus de 70 ans et vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer ? La médiathèque vient à vous en apportant à votre domicile un choix de livres selon vos goûts.

(service gratuit).

N'hésitez pas à contacter Evelyne au 03 70 89 50 89



Toutes les informations sur les animations proposées aux seniors sont relayées sur les panneaux d'affichage municipaux, le panneau lumineux, la page facebook, le site internet de la ville ainsi que sur l'application intramuros. Les services du CCAS sont à votre écoute en ce qui concerne vos besoins : 03 81 99 37 80

Un territoire qui vit et qui bouge !

NOUVELLE APPLICATION SANTÉ

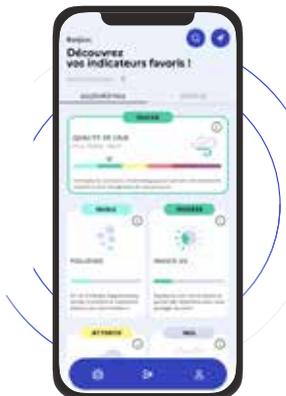


Adaptée à vos besoins et à votre localisation, l'application va vous fournir des recommandations personnalisées en fonction de votre profil et de vos besoins.

VOTRE NOUVELLE APP DE SANTÉ AU QUOTIDIEN.

Découvrez comment l'environnement impacte votre santé.

Protégez-vous de la pollution de l'air, de l'eau, des UV ou du Pollen



Téléchargez l'application :



QUE FAIT-ON



Application personnalisable avec des notifications adaptées à vos besoins



Des recommandations fiables et validées par le Haut Conseil de Santé Publique



Pas de publicité, pas de collecte de données, pas de frais, pas de création de compte.



CAARUD - ENTR'ACTES

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues

Le CAARUD Entr'actes œuvre à Belfort et Montbéliard pour un accueil sans condition et un accompagnement en direction des usagers de drogues précarisés et/ou isolés. Une équipe pluridisciplinaire accueille en journée le public de manière anonyme, gratuite, confidentielle et non jugeante.

Entr'actes accueille toutes personnes désireuses de trouver un lieu convivial où se poser dans un cadre d'accueil collectif pouvant ouvrir selon les demandes sur un suivi individualisé en fonction des besoins identifiés.

Les missions générales du CAARUD sont l'accueil, l'accès aux soins et aux droits sociaux, le travail de rue et le milieu festif, la gestion du matériel de prévention.

L'Unité Mobile CAARUD est composée de travailleurs sociaux et d'infirmiers qui ont pour mission de se déplacer sur le Territoire Nord

Franche-Comté à l'aide d'un camping-car prévu à cet effet pour faciliter la rencontre avec le public qui ne fréquente pas les services du CAARUD.

Cet " Aller Vers " permet :

- De créer du lien avec un public éloigné des dispositifs et permettre une orientation vers les structures sociales et médico-sociales.
- De prévenir et réduire les risques infectieux en facilitant l'accès à du matériel de réduction des risques et aux mesures de dépistage.
- D'informer et de donner des conseils de réduction des risques aux usagers.
- Aux usagers de drogues de satisfaire à leurs besoins fondamentaux en matière de santé en accédant à des soins somatiques de base (« bobologie »)
- D'identifier des usagers relais et les former pour assurer la continuité de la démarche

30 Faubourg de Besançon 25200 Montbéliard
Tél. : 03 81 31 29 41 - pole-addictologie.nfc@ahs-fc.fr

L'activité CAARUD est autorisée et financée par l'ARS BFC



Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Lancé en 2011 par les ministères de la Santé et de l'Intérieur, le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24h et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour contacter, grâce au dispositif de Conversation Totale (visio, texte, voix, images) les secours les plus proches, par SMS, internet et via l'application "Urgence 114".



CAARUD
ENTR'ACTES



Une Ville Active et Sportive ! // 2024 SOUS LE SIGNE DU CYCLISME !

L'ISLE-SUR-LE-DOUBS :
ville départ du Tour Alsace

En plus d'être une course cycliste de renommée internationale, le Tour Alsace est un événement sociétal ainsi qu'une fête sportive et populaire que nous accueillerons à L'Isle-sur-le-Doubs !



www.touralsace.fr

- Mercredi 24 juillet 2024
Contre-la-montre
SAUSHEIM / SAUSHEIM
- Jeudi 25 juillet 2024
Etape 2 : Course en ligne
RIEDISHEIM / FERRETTE
- Vendredi 26 juillet 2024
Etape 3 : Course en ligne
VESOUL / LA PLANCHE DES BELLES FILLES
- **Samedi 27 juillet 2024**
Etape 4 : Course en ligne
L'ISLE-SUR-LE-DOUBS / VALENTIGNEY
- Dimanche 28 juillet 2024
Etape 5 : Course en ligne
EUROPA-PARK / SELESTAT

Le Tour Alsace est une course cycliste inscrite au calendrier UCI catégorie 2.2 qui attire les plus belles équipes venues du monde entier qui se disputent pendant cinq jours.

La manifestation a su progressivement gravir les échelons pour atteindre le sommet des courses continentales. Caravane publicitaire, village du Tour, cérémonies protocolaires, présence de personnalités, jeux et distributions de cadeaux sont également à l'origine d'un véritable engouement populaire.

🚲 vers 10h15 : départ de la caravane 🚲 vers 12h : départ des coureurs place Briand en direction de Besançon jusqu'au cimetière puis passage dans la rue du Magny pour se diriger ensuite vers Appenans 🚲 départ officiel de la course à 12h30 à Appenans.

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE FEMMES À L'ISLE-SUR-LE-DOUBS

TOUR de france
FEMMES
AVEC ZWIFT
12-18 AOÛT 2024



1	LUNDI 12 AOÛT - MONDAY 12 AUGUST ROTTERDAM > LA HAYE	124 km
2	MARDI 13 AOÛT - TUESDAY 13 AUGUST DORDRECHT > ROTTERDAM	67 km
3	MARDI 13 AOÛT - TUESDAY 13 AUGUST ROTTERDAM > ROTTERDAM	6,3 km <small>Clm individuel individuel féminin</small>
4	MERCREDI 14 AOÛT - WEDNESDAY 14 AUGUST VALKENBURG > LIÈGE	122 km
5	JEUDI 15 AOÛT - THURSDAY 15 AUGUST BASTOGNE > AMNÉVILLE	150 km
6	VENDREDI 16 AOÛT - FRIDAY 16 AUGUST REMIREMONT > MORTEAU	160 km
7	SAMEDI 17 AOÛT - SATURDAY 17 AUGUST CHAMPAGNOLE > LE GRAND-BORNAND	167 km
8	DIMANCHE 18 AOÛT - SUNDAY 18 AUGUST LE GRAND-BORNAND > ALPE D'HUEZ	150 km
TOTAL AVANT HOMOLOGATION TOTAL BEFORE HOMOLOGATION		946,3 km

La 3^{ème} édition du Tour de France Femmes 2024 fait partie du calendrier UCI World Tour féminin 2024.

À l'image du développement toujours plus croissant du cyclisme féminin, cette course s'appête à franchir un nouveau cap avec l'organisation de son premier Grand Départ depuis l'étranger. C'est depuis Rotterdam que s'élancera la plus grande course cycliste féminine au monde.

Lors de la 6^{ème} étape nous aurons le plaisir d'assister au passage du peloton dans notre commune !

Etape 6 - Samedi 16 août 2024 - REMIREMONT > MORTEAU
Depuis Remiremont, en remontant la vallée de la Moselle, le peloton traversera le fief de Thibaut Pinot, Melisey. Après le passage à l'Isle-sur-le-Doubs, le Col de Ferrière et le Col de Laviron sont au programme avant le magnifique cirque de Consolation, première difficulté du massif du Jura. Le parcours offrira ensuite deux rampes de lancement (5,5km à 5,6% puis 1,8 km à 6,9 % de moyenne) vers l'arrivée à Morteau.

🚲 vers 12h : passage de la caravane
🚲 vers 13h30/14h : passage de la course en direction de Rang
la circulation sera coupée 30 minutes avant le passage des coureuses.



Juliette LABOUS, coureuse cycliste professionnelle originaire de Roche-lez-Beaupré, en compagnie de M. le maire de l'Isle-sur-le-Doubs, Alain ROTH



NOUVELLE APPLI : SURICATE

Le Département du Doubs, par l'intermédiaire du Ministère des Sports, a déployé il y a quelques mois une application mobile nommée **SURICATE**.

Cette application, qui va être généralisée à l'ensemble de la France, outre-mer compris, vise à accroître la qualité des sports de pleine nature.

Comment ?

En permettant à n'importe quelle personne pratiquant une activité en pleine nature de signaler un problème.

Par exemple ?

Lors d'une randonnée, un arbre bloque le chemin ? Ou alors le balisage a disparu ?

● Vous signalez le problème depuis SURICATE, les services concernés reçoivent l'alerte et peuvent intervenir rapidement.

Vous pêchez au bord du Doubs quand vous remarquez un dépôt d'ordures ?

● Vous signalez le dépôt depuis SURICATE, les services concernés reçoivent l'alerte et peuvent intervenir rapidement.



L'application est parfaitement paramétrée, le signalement est envoyé au service concerné : en cas de défaut de balisage, le club de randonnée en charge du balisage est averti.

Si c'est un dépôt d'ordure, les gardes de l'Office Français de la Biodiversité sont alertés.

L'objectif est d'intervenir le plus rapidement possible.

Avec ou sans couverture réseau, l'application mobile Suricate vous permet de signaler les problèmes rencontrés lors de vos activités. Effectuer un signalement avec l'application mobile est simple !

Localisez le problème, remplissez le formulaire, ajoutez une ou plusieurs photos et envoyez.
Ne partez pas sans !

LES POINTS-NŒUDS, QU'EST-CE QUE ?

Le territoire est couvert par un ensemble de "points-nœuds" permettant de renvoyer les cyclistes de carrefours en carrefours. A chaque croisement, une balise directionnelle indique sur quel point-nœud se situe l'utilisateur ainsi que les directions des points-nœuds suivants. Des informations complémentaires telles que la distance entre chaque liaison sont précisées sur les cartes du réseau.



- numéro du point-nœud où l'on se trouve
- points-nœuds à proximité
- QR code qui renvoie vers le plan vélo



Dans le cadre de sa politique cyclable, le **Département du Doubs** a choisi de déployer un réseau d'itinéraires cyclables sur le territoire grâce à ce système innovant.

Astucieux, modulable et facile à manier, ce réseau apporte une nouvelle réponse à la mobilité douce dans le Doubs.

Du point de vue de son utilisation, le système de points-nœuds présente l'avantage majeur de la simplicité. Ce maillage offre la liberté totale à chaque type d'utilisateur d'établir son itinéraire en fonction de ses envies et de sa forme physique. De plus, l'itinéraire reste bien évidemment modifiable en cours de route, en fonction de ses envies ou d'impératifs comme la météo changeante.

Retrouvez toute la documentation sur les points nœuds au bureau info tourisme de l'Isle-sur-le-Doubs

BUREAU INFO TOURISME
quai du canal
Ouverture dès le 2 mai

- Lundi 14h-18h
- du mardi au vendredi 9h30-12h / 14h-18h
- Samedi 9h30-12h



ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE

Dans le cadre d'une liaison avec la maison médicale de l'Isle-sur-le-Doubs, une journée "**Bouge ton sédentaire**" a été organisée : un élève participant régulièrement aux sorties organisées par l'UNSS le mercredi devait venir avec un camarade ne pratiquant pas d'activité sportive. Le groupe ainsi formé a passé une journée dynamique et sportive "Aux Ateliers" à Besançon. D'autres événements pour promouvoir l'activité physique sont à venir.

Un territoire qui vit et qui bouge !



ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION



La libération de la France est la période qui voit, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la reprise progressive par les forces alliées des régions de la France métropolitaine occupées depuis 1940 par les armées du Troisième Reich et de l'Italie fasciste.

Cette année 2024 marquera le 80^{ème} anniversaire de la Libération qui sera célébré officiellement le samedi 21 septembre.

Un défilé rue du Magny et une cérémonie seront organisés à cette occasion. Une exposition sera présentée à la médiathèque et bien d'autres choses encore. La mobilisation des enseignants et de leurs élèves tout au long de l'année lors des commémorations se fera au travers de chants et de lectures.

Tout le détail du programme n'étant pas défini à ce jour, nous vous invitons à suivre les actualités sur la page Facebook Ville de L'ISLE-SUR-LE-DOUBS ainsi que sur l'application Intramuros.

DONS DE PLASMA avec l'Amicale des Donneurs de Sang de L'Isle-sur-le-Doubs

Vous souhaitez devenir donneur de plasma ? Des "navettes plasma" sont organisées par l'Amicale des donneurs de sang à la maison du don de Besançon.

L'amicale l'isloise est le précurseur de cette initiative en Bourgogne-Franche-Comté. "Les machines "plasma", très fragiles, ne se déplaçant plus en collectes mobiles, il fallait trouver une solution pour répondre à la demande d'où l'idée d'emmener les donneurs en maison du don. La CC2VV met à disposition un véhicule 7 places pour le déplacement des donneurs. Cette année nous avons convenu d'un challenge avec l'EFS de Besançon pour répondre aux besoins nationaux, celui de réaliser au moins 25 dons de plasma contre une quinzaine en 2023."

Don plasma et don de sang : quelle différence ?

Un don de sang permet de recueillir trois composants essentiels pour fabriquer des produits sanguins pour les malades : des globules rouges, des plaquettes et du plasma. Le prélèvement d'un don de sang dure une dizaine de minutes.

Pour un don de plasma, l'EFS n'extrait que le plasma du sang du donneur et lui restitue les autres composants. Cette méthode permet de récolter 2 à 4 fois plus de plasma que lors d'un don de sang. Le prélèvement dure environ 1h15, de l'accueil à la collation.

Pour tous ces patients dont les besoins sont en constante augmentation, l'EFS ne peut compter exclusivement sur la quantité de plasma prélevée lors d'un don de sang.

Prenez le temps du don de plasma !

Les donneurs qui le souhaitent peuvent participer en toute autonomie (seul ou à plusieurs, à un jour et un horaire de son choix) il lui suffit de prendre RDV directement à la maison du don de Besançon mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou au 03 81 61 56 15, de préciser qu'ils participent au challenge de l'Amicale de L'Isle-sur-le-Doubs et le tour est joué !

 Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de L'Isle-sur-le-doubs



Objectif 2024 : 25 dons de plasma pour l'amicale des donneurs de sang bénévoles de L'Isle-sur-le-doubs !

Certaines protéines contenues dans le plasma comme les immunoglobulines, permettent de fabriquer des médicaments qui sont vitaux pour certains malades comme les personnes souffrant de cancer. Pourtant, le don de plasma reste encore méconnu auprès du grand public.

Pour plus d'information sur les "navettes plasma" organisées depuis l'Isle-sur-le-Doubs, contactez l'amicale l'isloise au 06 77 76 62 69. Prochaines navettes les samedis 1^{er} juin, 28 septembre et 16 novembre.



MAI

Vendredi 3 mai

- ▶ Don du sang - salle des fêtes

Dimanche 5 mai

- ▶ Concert à l'église
- > Murmures du Doubs



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

- 11h15 signature de la convention de partenariat avec les militaires (cf page 7)
- 11h30 cérémonie commémorative au monument A l'issue de la cérémonie, remise de médailles par les Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (CATM).

Samedi 11 mai

- ▶ Spectacle Cabaret - salle des fêtes
- > Rêv'Evasion*

Lundi 20 mai

- ▶ Foire sur la place Briand

JUIN

Samedi 1^{er} juin

- ▶ Concert à l'église
- > Murmures du Doubs - en faveur de Rétina

Samedi 8 juin

- ▶ kermesse de l'école Bourlier
- > sur le site de l'ancienne école Clavel

Dimanche 9 juin

- ▶ Élections européennes

Du 10 au 14 juin

- ▶ Stage de peinture
- > Comité des fêtes

Samedi 15 juin

- ▶ L'Isle aux peintres
- > Comité des fêtes

Dimanche 16 juin

- ▶ Rigol'hard - rando VTT
- > Team VTT 25

Lundi 17 juin

- ▶ Foire sur la place Briand

Vendredi 21 juin

- ▶ Fête de la Musique derrière la mairie
- > Rêv'Evasion*

Samedi 22 juin

- ▶ Démonstration sportive et percussions
- > Percut' Gym Twirl'

Mardi 25 juin

- ▶ Concert pour l'Unicef par les enfants de l'école Bourlier > église, rue de la Velle

JUILLET

Vendredi 5 juillet

- ▶ Don du sang - salle des fêtes

Samedi 6 juillet

- ▶ Tous à vélo au Relais du Petit Doubs

Du 06 au 14 juillet

- ▶ Fête Foraine sur la place Briand

Samedi 13 juillet

- ▶ Feux d'artifices

Dimanche 14 juillet

- ▶ Brocante - ancienne école Clavel
- > Comité des fêtes

Dimanche 14 juillet

- ▶ Bourse aux livres - salle des fêtes
- > Doubs Sud Athlétisme L'Isle-sur-le-Doubs

Lundi 15 juillet

- ▶ Foire sur la place Briand

Samedi 27 juillet

- ▶ Départ de l'étape 4 du Tour Alsace
- > animations sur la place Briand

AOÛT

Vendredi 16 août

- ▶ Passage du Tour de France Femmes

Vendredi 16 août

- ▶ Cinéma de plein air
- > parc de la Grande Ile derrière la mairie

Lundi 19 août

- ▶ Foire sur la place Briand

Vendredi 30 août

- ▶ Don du sang - salle des fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 7 septembre

- ▶ Forum des associations
- > Gymnase intercommunal

Du 7 au 15 septembre

- ▶ Fête patronale sur la place Briand

Samedi 21 septembre

- ▶ Libération de l'Isle-sur-le-Doubs
- > Défilé rue du Magny

Lundi 23 septembre

- ▶ Foire sur la place Briand

Du 23 au 28 septembre

- ▶ Semaine de la parentalité - salle des fêtes
- > Relais Petite Enfance

OCTOBRE

Dimanche 6 octobre

- ▶ Concert Alain Nardino - salle des fêtes
- > Rêv'Evasion*

Samedi 12 octobre

- ▶ Théâtre "échauffements climatiques - salle des fêtes
- > Rêv'Evasion*

Lundi 21 octobre

- ▶ Foire sur la place Briand

Vendredi 25 octobre

- ▶ Don du sang - salle des fêtes

* événements et sorties proposés par l'Association "Rev'Evasion" Programme complet sur <http://revevasion.jimdo.com>
03.81.96.82.85 ou 06.32.21.15.09
asso.revevasion@gmail.com



SERVICES SOCIAUX

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie ☎ 03 81 99 37 80

CMS Centre Médico-Social

Assistantes sociales - Conseil Départemental
78 rue du Magny ☎ 03 81 92 73 98

SOLIDARITÉ FEMMES

☎ 03 84 28 99 09

EHPAD du Dr Gérard

76 rue du Magny
☎ 03 81 96 85 00

FNATH Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

Permanences sur RDV
☎ 09 64 07 25 23

ORGANISMES LOGEURS

NEOLIA ☎ 03 81 36 35 70
IDEHA ☎ 03 81 99 27 27
HABITAT 25 ☎ 03 81 90 71 00

MÉDIATHÈQUE Simone VEIL

20 rue Bourlier ☎ 03 70 89 50 89
mediatheque.isle@mairieisd.fr
Mercredi : de 13 h à 18 h
Jeudi : de 16 h à 18 h
Vendredi : de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h
Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

EMPLOI / FORMATION

IDEIS Mission locale

Espace France Services
10 rue des Prés Verts
Permanences hebdomadaires sur RDV
☎ 03 81 71 04 00 / www.ideis-asso.fr

TRAVAILLONS ENSEMBLE

Espace France Services
10 rue des Prés Verts
Permanences sur RDV
☎ 03 81 32 16 61
contact@travaillons-ensemble.fr

ESPACE FRANCE SERVICES

10 rue des Prés Verts

☎ 03 81 92 99 91
espacefranceservices@cc2vv.fr

- Service Cartes Nationales d'Identité / Passeports
- Aide dans diverses démarches administratives : emploi, solidarité/famille, citoyenneté, mobilité, santé, retraite...

SERVICES AUX SENIORS

ADMR PAYS DE CLERVAL

☎ 03 81 97 80 46
admrclerval@fedede25.admr.org

RESEAU SENIORS DOUBS CENTRAL

☎ 03 81 84 38 78
contact@reseauSeniors.fr

SERVICES AUX FAMILLES

MICRO-CRÈCHE "les mille et une pattes"

12 rue des Prés Verts ☎ 03 81 91 19 26

RELAIS PETITE ENFANCE

3 rue du Stade
rpe@cc2vv.fr ☎ 06 71 95 64 78

LES FRANCAS "L'Isle aux Loisirs"

place Briand ☎ 07 86 11 71 44
islesurledoubs.cdl@francas-doubs.fr

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Permanences mensuelles sur RDV
à l'Espace France Services
☎ 03 81 25 66 69

CMPP

Centre Médico Psycho Pédagogique

Espace Santé ☎ 03 81 91 95 21
10 rue de Lattre de Tassigny
cmpp.montbeliard@wanadoo.fr

CAF Caisse d'Allocations Familiales

Permanences le jeudi de 14h à 16h
à l'Espace France Services

RESSOURCERIE

8 rue de la Combe Rosiers
Ouverture le mercredi et le samedi 14h/17h
Dépôt des dons le mardi après-midi
06.09.48.45.31

LES ADMINISTRATIONS

GENDARMERIE 4 rue des Prés Verts

composez le 17 ou 03 81 92 72 70

CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

☎ 3960 / www.carsat-bfc.fr

CIRAT Centre d'Information et de recrutement de l'Armée de Terre

<https://www.sengager.fr/ou-nous-rencontrer/cirfa-de-belfort>

SOS ANIMAUX SAUVAGES BLESSÉS

Centre ATHENAS Centre de sauvegarde de la faune sauvage

permanence ☎ 7j/7 au 03 84 24 66 05
centre@athenas.fr

GESTION DES DÉCHETS compétence intercommunale

ORDURES MENAGÈRES

- problème de collecte / de bac :
SCODEM des 2 Rivières (Esprels)
☎ 03 84 20 37 10
- Facturation / Achat composteur
Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes (Pays de Clerval)
☎ 03 81 97 84 68

DÉCHETTERIE / SYTEVOM

(Noidans le Ferroux) ☎ 03 84 76 93 00

FERMÉ LE MARDI

de mars à oct. : 9h/12h - 13h30/18h
de nov. à fév. : 9h/12h - 14h/17h

Particuliers et professionnels, demandez votre badge, obligatoire pour l'accès à la déchetterie : formulaire sur www.sytevom.org



ÉCOLES

• Ecole maternelle Valérie PERDRIZET

2 rue des Prés Verts
☎ 03 81 92 74 55

• Ecole élémentaire Henri BOURLIER

20 rue du Lieutenant Henri Bourlier
☎ 03 81 92 72 44

• Collège Paul-Elie DUBOIS

56 rue du Lieutenant Henri Bourlier
☎ 03 81 96 32 69

URGENCES

MÉDECIN DE GARDE ☎ 39 66

PHARMACIE DE GARDE ☎ 32 37

CENTRE ANTIPOISON ☎ 03 88 37 37 37

France Victimes Montbéliard

☎ 09 70 19 52 52
www.france-victimes-nfc.fr

VEOLIA INTERVENTION EAU ET ASSAINISSEMENT

☎ 0 969 323 458
Qualité de l'eau : www.service.eau.veolia.fr

ENEDIS ÉLECTRICITÉ

Dépannage 24h/24 7j/7 ☎ 09 726 750 25



MAIRIE

2 rue des Ponts
25250 L'Isle-sur-le-Doubs
☎ 03 81 99 37 80
contact@mairieisd.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi
8h30-12h00 / 14h00-17h30
(16h30 le vendredi)
Fermé le mardi après-midi



www.islesurledoubs.fr



IntraMuros



Retrouvez les éditions
du "Lien" sur

calaméo



Marché hebdomadaire
le vendredi matin
Foire le 3^{ème} lundi du mois
- place Briand -



23 Avenue Gaston Renaud
25340 Pays de Clerval
☎ 03 81 97 85 10 www.cc2vv.fr

Prochaine
parution
du Lien :
automne
2024